|  |
| --- |
| Communiqué de presse |
| Un OUI à la sécurité et à la durabilité |
|  |
| ***Berne, le 28 février 2016.*** **L’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) se réjouit du OUI des électeurs suisses à la deuxième galerie du Gothard. Les Suisses se sont prononcés pour une augmentation de la sécurité et de la durabilité.** |
| L’UPSA s’était engagée activement dans la bataille de la votation sur la deuxième galerie au Gothard et se réjouit du résultat des urnes. Le président central de l’UPSA, Urs Wernli, est persuadé que ce deuxième tube va réduire au minimum les risques graves d'accidents de la circulation. « Cette décision montre que la sécurité et la durabilité des dépenses de l’Etat sont prioritaires pour les électeurs suisses », explique-t-il. « Ces investissements sont durables car le tunnel du Gothard ne doit subir de réfection que tous les 40 ans », poursuit Urs Wernli. « Cela va aussi soulager les générations à venir. » Ce OUI est également une décision importante en faveur de l’économie du Tessin, des Grisons et de Suisse centrale. |
| **De plus amples informations** sont disponibles auprès d'Urs Wernli, président central de l'UPSA, téléphone 031 307 15 15, e-mail [urs.wernli@agvs-upsa.ch](mailto:urs.wernli@agvs-upsa.ch)  **Coordination** : Jennifer Isenschmid, Cheffe de projet Communication, téléphone 031 307 15 49, e-mail [jennifer.isenschmid@agvs-upsa.ch](mailto:jennifer.isenschmid@agvs-upsa.ch)  ***L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)***  *Fondée en 1927, l’UPSA se positionne comme l’association professionnelle et de branche dynamique et axée sur l’avenir des garagistes suisses.* *Environ 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessionnaires de marque et des entreprises indépendantes sont membres de l’UPSA. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont environ 8 500 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 5.7 millions de véhicules.*  **Texte téléchargeable sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch/) **dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page** |